Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-212202485-20260622-2026062202-DE

POMMERIT le Vicomte
PAÑVRID AR BESKONT

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE GUINGAMP

DATE de CONVOCATION
Le 17 JUIN 2026

DATE D'AFFICHAGE

23/06/2026

EN EXERCICE **19**

PRESENTS **18**

VOTANTS **19**
(1 PROCURATION)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Délibération N° 2026 06 22 02

L'an **DEUX MIL VINGT-SIX** Le vingt-deux juin à **DIX-NEUF heures**
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Florence LE SAINT, Maire

Etaient présents : Etaient présents : MM BEAUCAMP Martine, BARS Gilles, BELLEGOU Anne, BROCHEN Annie, CABIOCH QUEMENER Daniel, CARRE Yves, CORREC Sylviane, EVEN Olivier, HENRY Alain, JACQ Claudie, LE BIANIC Myriam, LE SAINT Florence, LEVACHER Jean-Christophe, MENGUY Stéphane, PARANT Katell, PEYRICHOU Yves, RAISON Muriel, ROPERS Valérie.

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : BISSON Cyril, (procuration à BEAUCAMP Martine),

Madame Annie BROCHEN a été nommée secrétaire de séance.

REVALORISATION DES TARIFS CANTINE GARDERIE

Madame ROPERS Valérie, Adjointe aux finances, rappelle que chaque année, il convient de refaire un point sur les tarifs pratiqués pour les services périscolaires de cantine et de garderie.

Elle rappelle que le prix de revient du repas en 2025 était de 6.88 €, soit un reste à charge de 3.58 € pour la commune.

Mme ROPERS rappelle aussi les évolutions de tarification de la garderie au 1er mars dernier.

Au regard de l'évolution des prix à la consommation (+ 2.15 % entre avril 2025 et avril 2026), il est proposé, une évolution des tarifs pour la cantine et la garderie, comme indiqué ci-dessous :

	REPAS CANTINE		*GARDERIE l'heure*	
	Enfant	*Adulte*	*Quotient < 699*	*Quotient > 699 Ou Quotient = 0*
Au 01/09/2026	*3.35*	*6.20*	*0.88*	*1.80*

Le goûter est non facturé

Le prix du repas d'un enfant non inscrit au service est de 6.20 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **DÉCIDE** de maintenir les tarifs

Pour extrait certifié conforme

La Maire
Florence LE SAINT

La Secrétaire
Annie BROCHEN